

Séminaire de formation pratique sur :

- **Les fondamentaux du SYSCOHADA révisé**
- **La maîtrise de la clôture des comptes annuels dans les entreprises**

Kinshasa, les 23, 24 et 25 mai 2018

Lubumbashi, les 29, 30 et 31 mai 2018

SOMMAIRE

- ▶ CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA FORMATION
- ▶ POURQUOI EY ?
- ▶ APPROCHE PEDAGOGIQUE ET METHODOLOGIQUE
- ▶ NOS RÉFÉRENCES
- ▶ LES INTERVENANTS

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA FORMATION (1/4)

► I. Contexte de la réforme du SYSCOHADA

□ *Projet d'Amélioration du Climat des Investissements (PACI) - Secrétariat Permanent de l'OHADA / Banque Mondiale*

- Evaluation en vue de la révision de l'Acte Uniforme relatif au droit comptable OHADA
- Evaluation de l'implémentation de l'Acte Uniforme relatif au droit comptable OHADA ;
- Révision et mise à jour de l'Acte Uniforme relatif au droit comptable OHADA ;
- Prise en compte dans la révision de l'Acte Uniforme relatif au droit comptable OHADA, des entités d'intérêt public à soumettre aux IFRS;
- Dissémination de l'Acte Uniforme révisé.

□ *Projet Mise en œuvre de la révision du SYSCOHADA*

- Projet soumis par le Consultant FIDECA - Evaluation, implémentation de la réglementation comptable OHADA;
- Atelier d'examen du projet du cadre conceptuel et de l'évaluation 15 et 16 juin 2015 - Abidjan;
- Atelier de validation de l'avant-projet du 25 au 29 avril 2016 à Kinshasa par la Commission de Normalisation Comptable de l'OHADA;
- Adoption le 26 janvier 2017 par le conseil des ministre de l'OHADA de l'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière et du système comptable OHADA

□ *Date d'application envisagée*

- 1er janvier 2018 pour les comptes personnels;
- 1er janvier 2019 pour les comptes consolidés et IFRS.

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA FORMATION (3/4)

► II. Contexte de la maîtrise de la clôture des comptes annuels dans les entreprises

Les états financiers annuels constituent une obligation importante pour les entreprises qui doivent les établir à la clôture de chaque exercice comptable.

La clôture des comptes annuels fait appel à des connaissances juridiques, comptables et fiscales en constante évolution.

La méconnaissance des règles en vigueur relatives à la clôture et l'approbation des comptes sont des facteurs pouvant entraîner des erreurs à l'occasion des travaux de clôture des états financiers annuels et d'approbation des comptes.

Cette session de formation permettra aux participants d'acquérir les compétences juridiques, comptables et fiscales nécessaires pour préparer et assurer la clôture des comptes annuels de l'exercice 2018 dans les meilleures conditions.

En outre, elle recensera les étapes nécessaires au processus de clôture, à l'établissement des états financiers et de la liasse fiscale.

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA FORMATION (2/4)

► I. Objectifs du séminaire

- Présenter les enjeux du SYSCOHADA ;
- Mettre en évidence les changements entre l'ancien et le nouveau SYSCOHADA ;
- Permettre aux participants de mieux appréhender les nouvelles dispositions instituées par le SYSCOHADA;
- Présenter les nouvelles exigences en termes de présentation des états financiers;
- Maîtriser les dispositions légales relatives à la clôture et à l'approbation des états financiers annuels ;
- S'approprier les missions et responsabilités des fonctions comptables, fiscales et juridiques dans le processus de clôture des comptes ;
- Faire la liaison entre la comptabilité et la fiscalité ;
- Déterminer le résultat fiscal ;
- Acquérir les techniques de contrôle de la liasse.

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA FORMATION (2/2)

▶ II. La cible

Le contenu du séminaire a été conçu pour:

- Dirigeants d'entreprises ;
- Directeurs Administratifs et Financiers ;
- Chefs Comptables, experts-comptables, responsables comptables, financiers et fiscaux ;
- Auditeurs internes ;
- Agents Comptables ;
- Cadres des régies financières.

POURQUOI EY ?



Notre proposition de valeur

EY est le leader mondial en prestations de conseil aux institutions financières

“EY est le seul consultant prestataire ayant obtenu la meilleure des notations “très bien” dans les domaines de conseil en banque suivants :
Optimisation des opérations ;
Conseil financier,
Réglementaire, Risque,
Gouvernance d’entreprise,
Marchés matures et émergents”

*Source: Kennedy Consulting Research & Advisory
“Financial Services Consulting Marketplace
2011-2014” © Kennedy Information, LLC.
Reproduced under license.*

- ▶ **EY est leader du conseil en management aux institutions Financières dans le monde**
- ▶ **Présent en Afrique Francophone depuis plus de 50 ans, EY est leader sur les marchés de l’Audit et du Conseil grâce à son réseau d’experts**
- ▶ **EY Côte d’Ivoire constitue le noyau de la zone Francophone en Afrique Sub-Saharienne**
- ▶ **Nos équipes ont été constituées en comité pour mener des réflexions sur le SYSCOHADA Révisé et développer des offres d’accompagnement des sociétés de tout secteur d’activité.**
- ▶ **Nous sommes leaders sur des sujets d’adaptation règlementaire comme Bâle II / Bâle III, Liquidité, Solvabilité II, FATCA, etc.**
- ▶ **Etre à la fois experts de tels sujets et capables de conduire des grands projets de transformation nous permet de nous différencier des cabinets de stratégie, d’organisation, de Système d’Information ainsi que des autres Big4**
- ▶ **Notre solide expérience réglementaire prudentielle et notre « ADN » de cabinet d’audit et de conseil nous permettra de vous accompagner efficacement dans l’appropriation par vos équipes du SYSCOHADA Révisé**

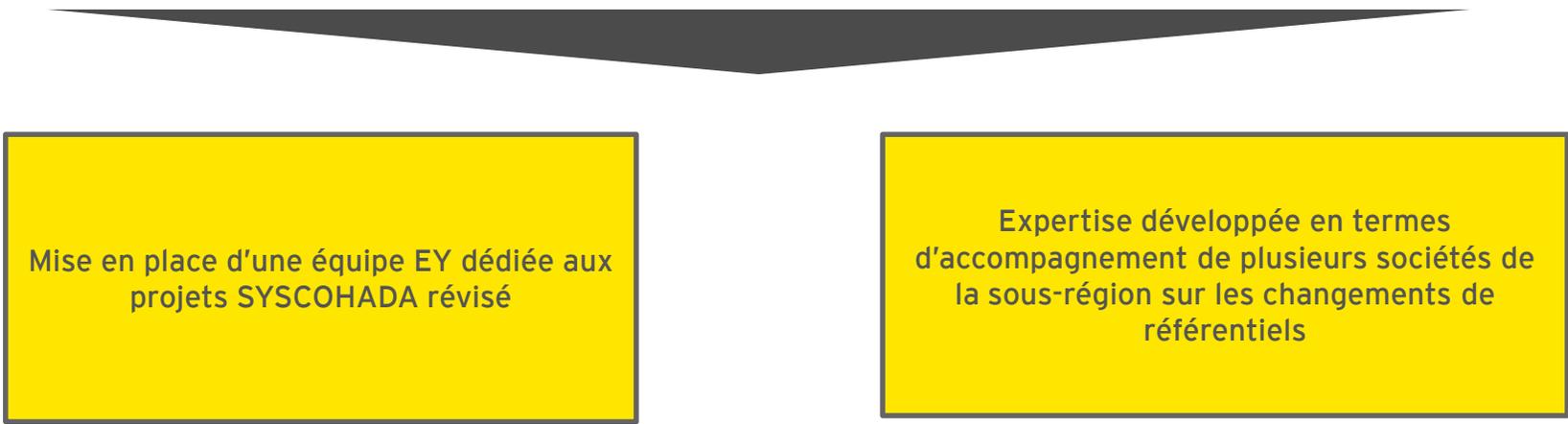
Notre proposition de valeur

La connaissance approfondie de la réglementation bancaire, garantie de notre crédibilité

Une solide expérience dans la pratique de projets de conversion de référentiel comptable

Nous avons accumulé une solide expérience dans la mise en oeuvre de nouveaux référentiels comptables (IFRS/ SYSCOA révisé). Nous avons à ce titre accompagné nombre d'acteurs majeurs dans leurs projets d'adaptation réglementaire.

Vos bénéfices : Vous aurez à votre disposition une équipe qui a déjà conduit des projets de cette nature dans toutes ses dimensions et qui vous apportera les benchmarks et la qualité que ce niveau d'expérience permet de procurer.



Mise en place d'une équipe EY dédiée aux projets SYSCOHADA révisé

Expertise développée en termes d'accompagnement de plusieurs sociétés de la sous-région sur les changements de référentiels

**APPROCHE
METHODOLOGIQUE &
PEDAGOGIQUE**



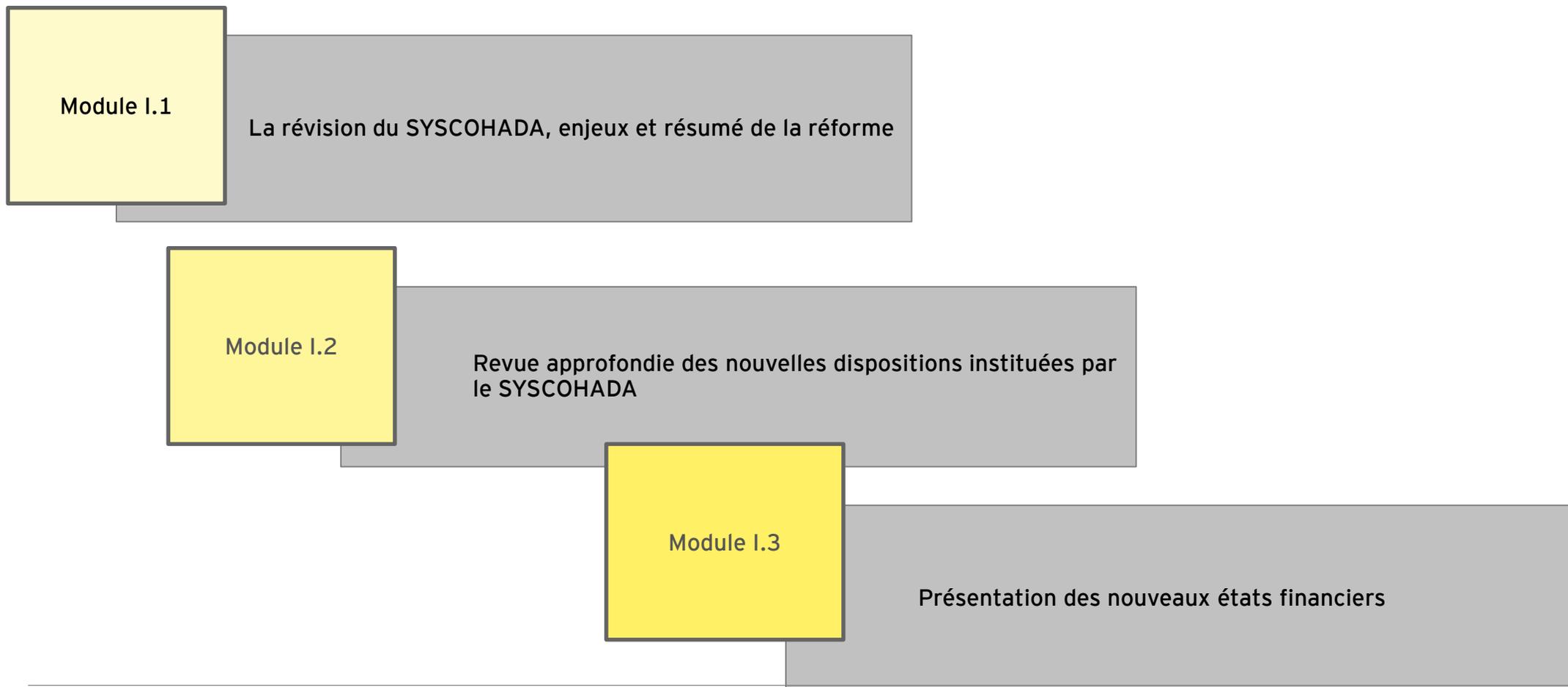
APPROCHE PEDAGOGIQUE

Démarche

- Les participants sont guidés dans la réflexion à travers une démarche rigoureuse, dans un processus interactif de compréhension des enjeux et des contraintes, d'échange et de réflexion, de co-construction de solutions opérationnelles et de prise de décision.
- Nos méthodes d'animations (ateliers, Metaplan, présentations,...) permettent de se dégager du cadre habituel et hiérarchique de réflexion et d'accélérer le processus de prise de décision, en facilitant la compréhension et l'appropriation par les participants.

I. PRESENTATION DES MODULES PROPOSES : Formation SYSCOHADA révisé

- ▶ Nos formations seront organisées en différents modules pour approfondir les problématiques majeures de la réforme.



Module I.1 : LA RÉVISION DU SYSCOHADA, ENJEUX ET RÉSUMÉ DE LA RÉFORME

Réforme du
SYSCOHADA,
rappel des
faits

Réforme du
SYSCOHADA,
principaux
enseignements

Résumé des
principaux
changements

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU MODULE:

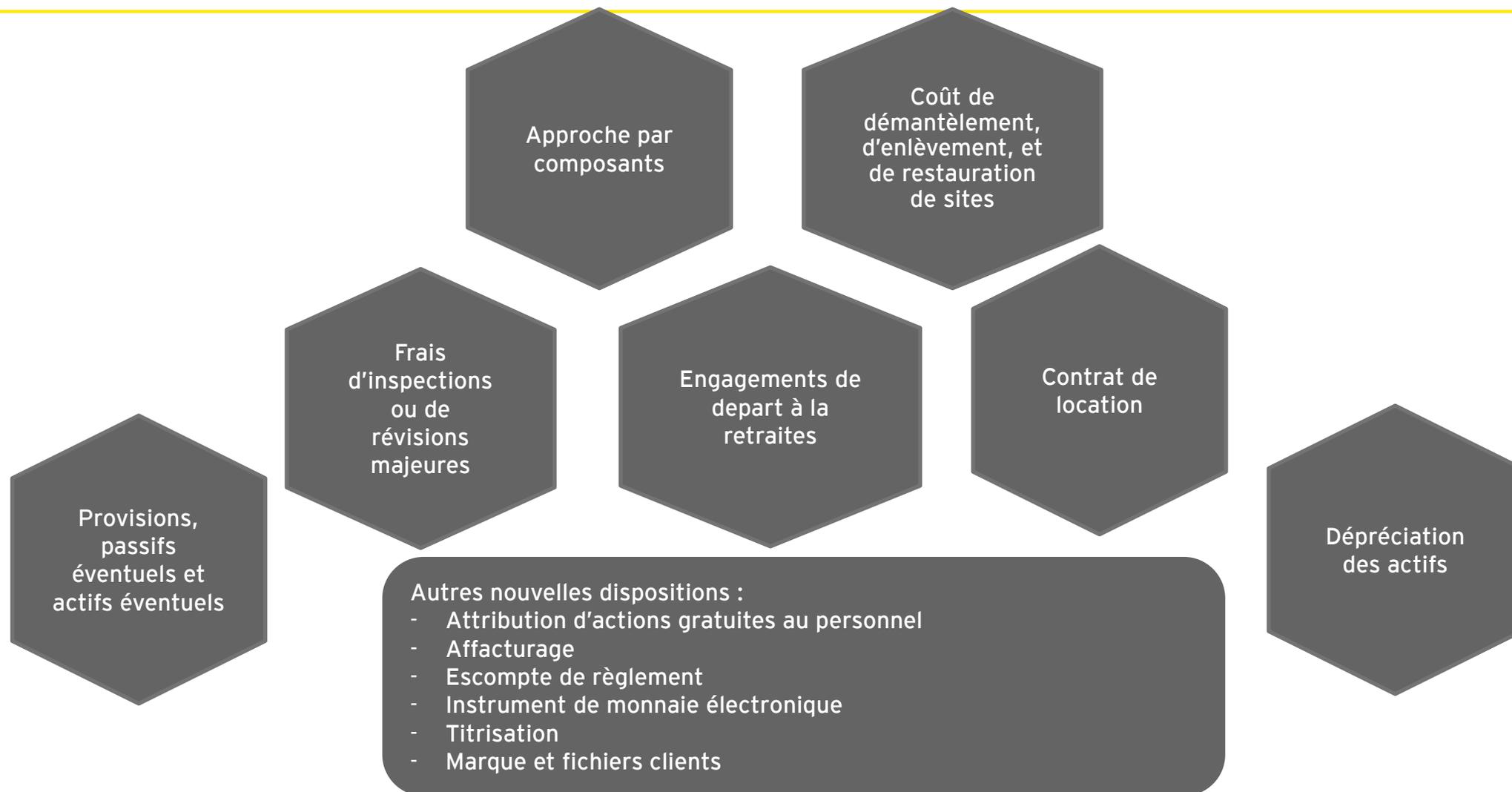
- Donner le cadre général, le contexte et les principales dispositions réglementaires de la révision;
- Fournir une analyse synoptique des principales dispositions de la réforme du SYSCOHADA

Module 1.2 : REVUE APPROFONDIE DES NOUVELLES DISPOSITIONS INSTITUÉES PAR LE SYSCOHADA (1/2)

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU MODULE:

- Expliquer les nouvelles règles comptables qui sous tendent la révision du SYSCOHADA;
- Analyser les éventuelles implications;
- Identifier les bonnes questions à se poser au moment de la conversion.

Module I.2 : REVUE APPROFONDIE DES NOUVELLES DISPOSITIONS INSTITUÉES PAR LE SYSCOHADA (2/2)



Module I.3 : PRESENTATION DES NOUVEAUX ÉTATS FINANCIERS

Présentation
du cadre
conceptuel

Présentation
des nouveaux
états
financiers

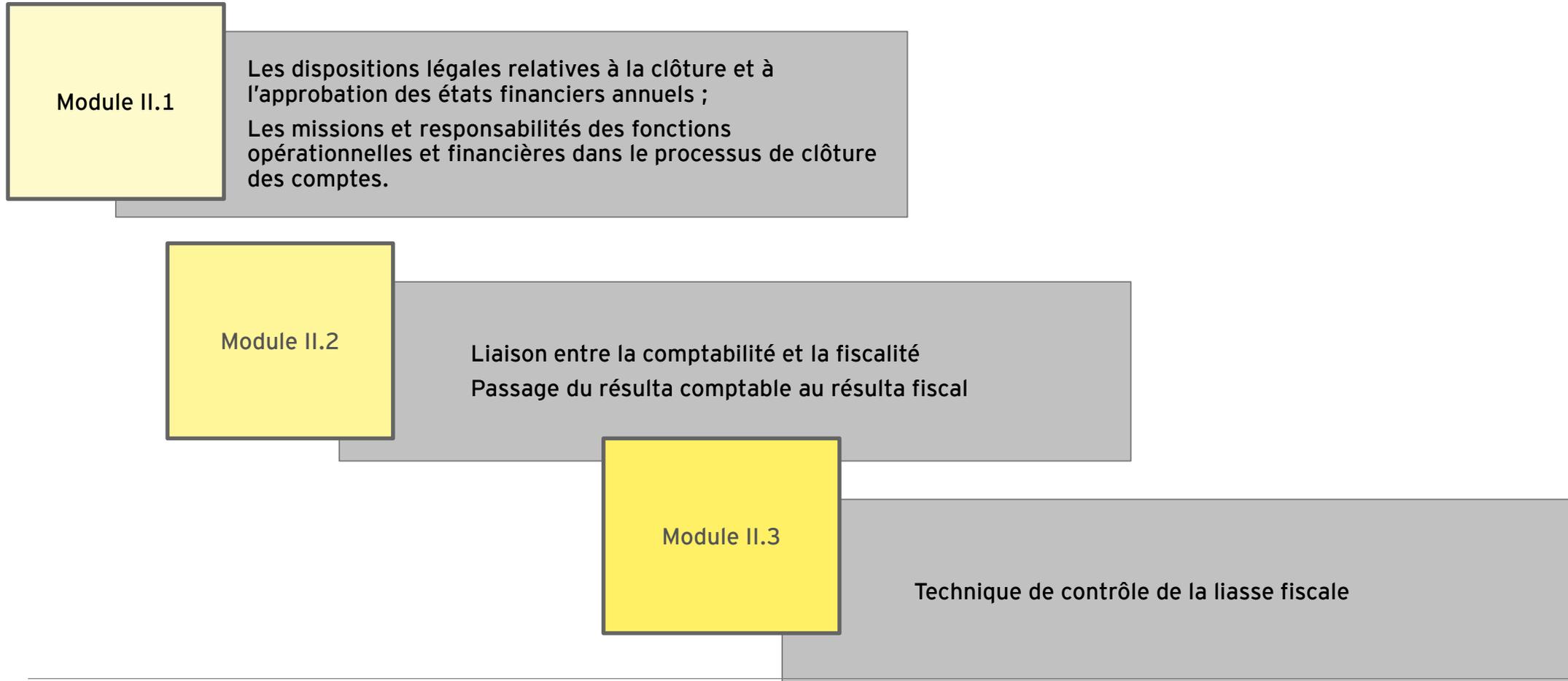
Présentation
des
dispositions
transitoires

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU MODULE:

- Expliquer les nouveaux modèles d'états financiers;
- Présentation du cadre conceptuel;
- Étudier les nouvelles règles de notes aux états financiers;
- Présenter les recommandations relatives aux écritures de passage au nouveau référentiel comptable.

II. PRESENTATION DES MODULES PROPOSES : Formation sur la clôture des comptes

- ▶ Nos formations seront organisées en différents modules pour approfondir les problématiques majeures de la réforme.



Module II.1 : Les dispositions légales relatives à la clôture et l'approbation des états financiers annuels ; Les missions et responsabilités des fonctions opérationnelles et financières dans le processus de clôture des comptes

Les dispositions
légales relatives à la
clôture et
l'approbation des
états financiers

Les missions et
responsabilités des
fonctions
opérationnelles et
financières dans le
processus de clôture
des comptes

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU MODULE:

- Donner le cadre général, le contexte et les principales règles législatives relatives à la clôture et à l'approbation des EF
- Décrire les missions et responsabilité des dirigeants dans le processus de clôture des comptes

Module II.2 : Liaison entre la comptabilité et la fiscalité ; Passage du résultat comptable au résultat fiscal

Liaison entre
la comptabilité
et la fiscalité

Objectif de ce module:

- Connaître la pyramide des textes
- Maîtriser la hiérarchie du Droit comptable et du Droit fiscal
- Maîtriser les règles à suivre pour l'établissement des comptes annuels

Passage du
résultat
comptable au
résultat fiscal

Objectif de ce module:

- Maîtriser les règles fiscales en vigueur
- Bien connaître l'activité de l'entreprise
- Identifier les points de divergence entre les règles fiscales et les règles comptables en relation avec les activités de l'entreprise
- Assurer une bonne détermination de son résultat fiscal

Module II.3 : Techniques de contrôle de la liasse



OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU MODULE:

- Mettre en exergue les techniques de contrôles de la liasse ;

NOS REFERENCES



NOS REFERENCES EN MATIERE DE CHANGEMENTS COMPTABLES

Exemple du SYSCOHADA révisé: Formation

PALMCI



CNR INTERNATIONAL



SIFCA HOLDING



SMT CI



BOLLORE AFRICA
LOGISTICS



LIBRAIRIE DE FRANCE



SAPH



NEWCREST MINING



TONGONAISE DES
MINES



ANADARKO



DANONE



LABOREX



RADISSON HOTEL



ATC COMAFRIQUE



DKT INTERNATIONAL



G4S



NOS REFERENCES EN MATIERE DE CHANGEMENTS COMPTABLES

Exemple du SYSCOHADA révisé: Formation et diagnostics

Orange RDC



Vodacom RDC



Boss Mining SAS



Frontier SA



Congo Cobalt
Corporation



Congolaise des Mines et
de développement



METALKOL



Kamoto Copper Company





**LES
INTERVENANTS**



Les intervenants



Cyprien Bongulumata Lokete

Associé-Gérant, EY République Démocratique du Congo (RDC)

Cyprien Bongulumata Lokele est Associé Audit EY RDC. Il a en charge la gestion du bureau EY RDC et dispose de plus de 20 ans de carrière en Audit financier. Cyprien est licencié en sciences économiques appliqués, option gestion financière de l'Université de Kinshasa. Il est Expert comptable agréé, membre de l'Institut des Réviseurs Comptables, Commissaire aux comptes agréé par la Banque Centrale du Congo, et enfin membre de l'Institut des Auditeurs Internes (Branche de la RDC).



Eric N'guessan

Associé EY Côte d'Ivoire

Eric N'guessan est Associé du Bureau d'Abidjan. Il est le FSSA Regional Tax Leader depuis 2017 et contribue à ce titre au développement de la ligne de services « Tax » dans tous les bureaux EY en Afrique Francophone. Eric dispose de près d'une vingtaine d'années d'expérience dans la fourniture de services juridiques et fiscaux pour des multinationales. A la tête du département juridique et fiscal de EY, il est en charge de la conception, la réalisation et du contrôle des affaires juridiques et fiscales. Eric est membre permanent de la commission juridique et fiscale du patronat Ivoirien et membre du comité public privé (DGI/Secteur privé). Il est également secrétaire général de l'institut des conseils fiscaux de Côte d'Ivoire (ICF).



Gerard Djigbenou

Executive Director/ FSSA ACR Leader / Accounting Compliance & Reporting (ACR)

Gérard Djigbenou a rejoint EY en 2000 et dirige la pratique ACR pour la Côte d'Ivoire et FSSA. Il a une solide expérience dans l'assistance comptable et les services de la paie aux multinationales opérant en Côte d'Ivoire. Gérard est diplômé en Finance et comptabilité (DECF) de l'Etat Français et du Diplôme de second cycle des Etudes Comptables Supérieures de l'Institut National Supérieur de l'Enseignement Technique (INSET) de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire).

Les intervenants (2)



Amara NDIAYE est Directeur associé chez Ernst & Young basé au bureau de Kinshasa en RDC. Amara totalise près de 14 années d'expérience chez Ernst & Young acquise en Guinée et en RDC. Amara dispose d'une grande expérience en audit et certification de comptes. Amara a une expertise du secteur des télécommunications et des mines. Amara est le responsable de notre centre de formation des bureaux de l'Afrique francophone Sub Saharienne et participe à ce titre à l'élaboration de nos supports de formation, ainsi qu'à l'organisation de ces formations. Il dispose également d'une connaissance approfondie des normes locales, IFRS et OHADA.

Amara participera à la conception des supports de formation, il sera membre de l'équipe de facilitateur que nous mettrons à la disposition de Vodacom Congo (RDC) S.A. Il supervisera l'identification et l'analyse des impacts de la réforme, la conversion des comptes et l'établissement des états financiers.



Oumarou DIANDA est Directeur Associé d'Ernst & Young en Côte d'Ivoire. Il a débuté sa carrière chez Ernst & Young Côte d'Ivoire en 1997 et a 20 ans d'expérience dont 8 ans (de 2006 à 2014) en tant que leader de l'audit pour nos bureaux Ernst & Young au Congo Brazzaville, République démocratique du Congo (RDC) et du Gabon.

Depuis octobre 2017, Oumarou a rejoint le bureau de Côte d'Ivoire en vue de coordonner l'ensemble des missions IFRS à travers les 10 bureaux Ernst & Young Afrique francophone.

Il est le Responsable IFRS de la région Afrique Francophone Sub Saharienne (zone FSSA). Il est également membre de l'équipe africaine en charge des normes techniques (Financial Reporting Group).



Ibrahim Kanté

Ibrahim a rejoint le bureau EY Abidjan depuis septembre 2008. Il a développé une forte expertise dans le domaine de l'audit financier et organisationnel des sociétés de télécommunication et celles évoluant dans le secteur pétrolier.

Depuis 2016, il a été désigné comme responsable de la ligne de services en charge du conseil en Finance et en comptabilité. Il a également dirigé de nombreuses missions d'audit des sociétés et organismes en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Ibrahim est diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises.

Les intervenants (2)



Rama Keto

Manager, EY République Démocratique du Congo

Rama Keto est Manager Juridique et fiscal dans le bureau de Kinshasa. Elle a plus de 10 ans d'expérience dans le domaine du Droit des affaires, de la fiscalité et de la parafiscalité en RDC. Elle est titulaire d'un diplôme de licenciée en Droit Public interne et a suivi une formation certifiante à l'Ecole Française de comptabilité. Avant de rejoindre Ernst & Young en 2013, Rama fut Directrice fiscale d'un grand brasseur en RDC. Elle a également travaillé pour un autre Big 4 où elle acquit une expérience importante en conseil et assistance juridique et fiscale.



Ompap Katshing

Manager, EY République Démocratique du Congo

Ompap Katshing est Manager Fiscal au bureau de Kinshasa. Il a récemment rejoint EY en 2015. Avant de rejoindre EY, OMPAP KATSHING a travaillé pendant 11 ans à la Direction Générale des Impôts en RDC en tant que Vérificateur polyvalent des Impôts puis Assistant de direction. Il a également travaillé au cabinet britannique SANSONS Chartered Accountants and Registered Auditors à Londres au Royaume-Uni durant 5 années. KATSHING est détenteur d'un diplôme de Master et celui de Licence en Comptabilité et Finance de London Metropolitan University au Royaume Uni. Il est également détenteur d'un diplôme de Graduat en Sciences Commerciales et Financières de l'Institut Supérieur de Commerce (ISC) de Kinshasa/Gombe en République Démocratique du Congo.

Ce message électronique et tous les fichiers attachés qu'il contient sont confidentiels et destinés exclusivement à l'usage de la personne à laquelle ils sont adressés.

Les commentaires contenus dans ce document ne constituent pas une analyse définitive des lois . Ils sont de nature générale, et nous vous recommandons d'obtenir un avis professionnel sur votre situation particulière avant de prendre une décision.
